



## EPINAL, EPINAL, EPINAL...

Malgré de nombreux problèmes de sécurité et un manque cruel de personnels à la MA d'Epinal, la DAP, le 21 avril, décide du transfert d'une mineure originaire de Lyon, au profil hétéro-agressif, exclue de plusieurs établissements (EPM de Meyzieu, Lavour et CP des Baumettes), suite à de nombreuses agressions sur personnel (avec ITT).

Le 26 avril, la détenue Y intègre l'UVF, dans le petit quartier femmes où la gestion est déjà très compliquée avec plusieurs ouvertures à 2 pour profils particuliers... S'ensuit alors la mise en place d'une procédure individualisée extrêmement lourde : ouverture à 2 agents+1 gradé (rappels d'agents sur les week-ends et jours fériés), pas de sondage de barreaux (car ne sort pas de sa cellule...), un seul mot d'ordre : « NE PAS LA FRUSTRER NI LA CONTRARIER »

Seulement, le 10 mai, une visio-conférence est interrompue par le juge des enfants suite à son comportement (ne cessait d'interrompre la procureure lors de ses réquisitions) ; elle réintègre sa cellule énervée et ne tarde pas à asséner des coups dans la porte, hurle, brise des objets et bouche son œillette.

Après plusieurs tentatives de négociation infructueuses par la direction et la PJJ, il a été décidé d'intervenir afin de sécuriser la cellule ; 3 agents ont été équipés et lorsqu'ils sont intervenus ils ont été abreuvés d'insultes, de menaces, elle a tenté de mordre le CSP, et a porté des coups de ciseaux (paire qu'elle avait dissimulée, pliée et aiguisée en pointe...) la mise en prévention, nécessaire, a duré plus de 30 minutes et il a même été question à un moment de faire intervenir les ERIS...

Au vu de la dangerosité avérée de la détenue, de la configuration du quartier (cellule isolée jouxtant celle du QD, et occupée), et du manque criant d'effectif,

**FO DEMANDE LE TRANSFERT IMMEDIAT DE LA DETENUE** et remercie les personnels pour leur professionnalisme et leur sang -froid.

Le Bureau Local **FO**,  
Epinal, le 11/05/2023